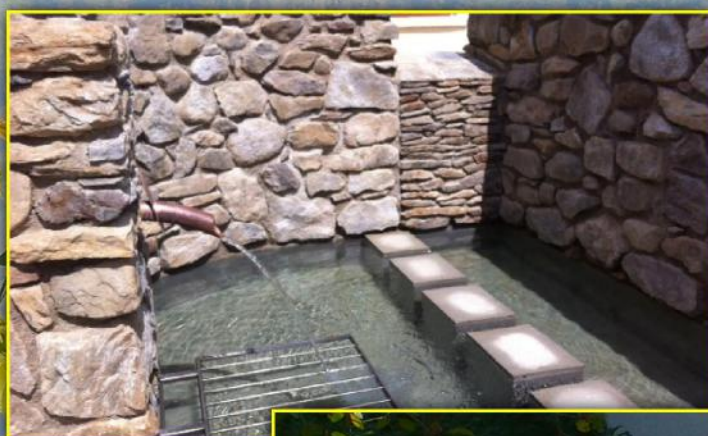


Les Amis de Gestiès-Balgéso

2017





Les Amis de Gestières-Balgés
Mairie
09220 Gestières

www.gesties-balgeso.fr
gesties.balgeso@gmail.com

Nous vous rappelons que si, pendant deux années consécutives, un adhérent ne règle pas ses cotisations, il est radié de l'Association.

Le mot de la Présidente

Au moment où j'écris ces quelques mots, je suis un peu nostalgique du passé.

En effet, quelques figures du village, quelques adhérents emblématiques et fidèles, nous ont quittés récemment.

Ce sont ces Gestiérois qui ont pensé à créer cette Association, et qui grâce à leur bon état d'esprit et leur implication, nous ont permis de perdurer.

Aussi, même si la tristesse de leur disparition est là, je ne peux qu'être optimiste quand je vois que beaucoup d'adhérents essaient de participer et de s'engager à leur manière, mais aussi toute cette génération montante qui pourra certainement prendre un jour la relève.

Ces petits et ces « ados » qui aiment se retrouver dans ce village dès qu'ils le peuvent, est un signe très encourageant pour le présent et l'avenir de notre association.

Je suis donc convaincue que GESTIES sera toujours bien vivant et donc entretenu. Tous les Gestiérois et adhérents bénévoles vont encore longtemps pouvoir profiter de ces moments et échanges conviviaux favorisés par l'existence des AMIS de GESTIES BALGESO.

Pour en terminer avec les jeunes, je voudrais les féliciter sincèrement ! Car non seulement ils s'impliquent avec plaisir au sein de notre association, mais ils ont aussi la tête bien « pleine » et savent s'en servir. J'en veux pour preuve, la réussite à l'examen du « Bac », pour Elodie, Mathilde, Morgane, Sarah et Guillaume obtenu avec des mentions diverses. Des félicitations méritées, qui plus est, quand comme Thomas on réussit aussi aux plus grands concours de France ! Ainsi, il va représenter quelque part GESTIES sur les bancs de l'école POLYTECHNIQUE et ce n'est pas le moindre des mérites.

Nadine

Assemblée Générale Extraordinaire du 13 août 2017

Cent personnes présentes ou représentées.

La présidente accueille les adhérents et les remercie de leur présence.

Résolution : l'assemblée générale extraordinaire doit se prononcer sur la modification des statuts qui datent de la création de l'association en 1965.

La présidente donne lecture des nouveaux statuts.

Deux amendements sont proposés :

Article 8 : faire un renvoi vers l'article 11 pour bien préciser ce qui est entendu par "le Bureau".

Article 10 : modification du nombre de membres constituant le Conseil d'Administration : de 5 à 12 membres à la place de 12.

Vote

Contre : 1 voix

Pour : 99 voix

La résolution est adoptée.

Compte-rendu de l'assemblée générale du 13 août 2017

100 personnes présentes ou représentées.

La présidente accueille les adhérents et les remercie de leur présence.

Bilan financier

La trésorière donne lecture détaillée des comptes et invite les adhérents à les consulter à tout moment.

Bilan voté à l'unanimité.

Bilan moral

La fin de la semaine de la fête 2016 s'est bien déroulée. La chorale a animé l'apéritif de la fête et Guillaume a fait une excellente prestation le samedi soir.

Ouverture des chemins : Cette initiative organisée conjointement par l'Association et la Municipalité, était une réussite. Un groupe de bénévoles a nettoyé d'anciens chemins autour du village afin de permettre aux promeneurs de les emprunter en toute sécurité. Après un repas pris en commun le soir, le groupe a rejoint les participants de la soirée Halloween. Cette manifestation connaît toujours autant de succès.

Le repas des chasseurs : ce repas est organisé par les chasseurs. La participation varie selon le temps.

Le repas de l'amitié : soirée agréable et réussie.

Le concert : Alain Giacomel et Magali Fauchon ont organisé cette manifestation avec succès pour la deuxième année consécutive. La météo favorable a permis au groupe Antacanto (famille Terral) de se produire sur le magnifique site de la chapelle St Nicolas.

Les grillades : le repas et la soirée animée par Manu ont été appréciés par tous.

Bilan voté à l'unanimité.

Bureau : En vue de la mise en place des nouveaux statuts en 2018, il n'a y pas de changements cette année. Cependant Angèle a donné sa démission pour raison de santé.

En 2018 Nadine et Margaret démissionneront de leurs postes respectifs mais poseront leur candidature pour le Conseil d'Administration.

Elodie et Morgane posent leur candidature comme représentants des jeunes et sont élues à l'unanimité.

Programme de la fête :

Concours de pétanque "village", concours de belote, le Jeu du 31, sortie canyoning pour les ados et jeux .

Le repas de samedi soir.

Le bureau souhaite maintenir cette manifestation au programme de la fête mais il est conscient du fait qu'il faudrait simplifier son organisation pour les responsables futurs qui n'auront peut-être pas la possibilité de s'investir autant que les membres du bureau actuel. Lors d'une réunion à Pâques il a été suggéré d'organiser une soirée "auberge espagnole". Une autre solution est un repas préparé par le traiteur.

Vote en faveur du repas du traiteur.

Il est suggéré que la soirée "auberge espagnole" soit organisée à un autre moment de l'année.

Investissements :

Réparation de l'aire de jeux et achat de nouveaux équipements.

Achat d'une machine à bière.

Association des Amis de Gestières Balgés

La composition du bureau :

Présidents d'honneur	Marfaing Roger
	Marfaing Josette
	Marfaing Alain
Présidente	Marfaing Nadine
Vice Président	Campagne Pascal
Trésorière	Pravié Laurence
Trésorière Adjointe	Audouy Nathalie
Secrétaire	Macé Margaret

Les membres conseils sont :

Achour Valérie, Charrier Marie, Fauchon Magali, Marfaing Dominique, Mathe Henriette, Renaud Jeanine, Renaud Gisèle, Serny Roselyne, Terral Michèle

Audouy Marc, Delmas Christian, Delpla Gérard, Marfaing Francis, Marfaing Mathieu, Pasian Frédéric, Terral André, Voisin Jean-François

Nos joies, nos peines

2017

Naissances

Loïse chez Claire Forgeron et Loïc Albert

Emy chez Julie Pérèz et Kevin

Mariage

Grégory Pérèz et Milène

Décès

Edmond Caussanel de Brancade

Marie-Louise Carbonne de Labios

Emile Périès de Labesque

2018

Naissances

Marin et Louis chez Emilie et Benjamin Moreno (Famille Cazin)

Décès

Emilienne Delmas de Serny

Léon Soucarre du Rêve



Lettre à Mimi

A cet amour sans fin, entre une mère et son fils
A ses regards si tendres, chaleureux, affectifs
Au moment où nos yeux se croisent sans se voir
Au douloureux départ qui n'est qu'un au revoir

Je pense à vous maman

Au surnom de Mimi, maintes fois prononcé
Par toute la famille que tu vas retrouver
Aux prénoms féminins sentant la jeunesse
Aux rires échangés, au-delà de vos plaintes

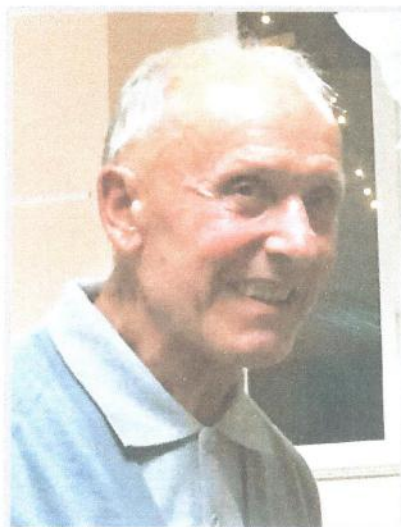
Au printemps de ta vie, tu as voulu dire oui
A l'homme dont la voix résonne encore aujourd'hui
Bercée par milles notes, un hiver comme un autre
Tu t'es donnée à lui, et permis la vie

Et puis, un samedi en plein cœur de l'hiver
Ton âme s'est enfuie vers un lointain ailleurs
Tu nous laisses sans voix, engourdis, affaiblis
Orphelins de ton rire, de tes mots, de ta vie

Ta silhouette nous manque déjà
Quand du côté de chez « Serny »
Nous nous demanderons,
« Mais où est passée Mimi ? »

Au-delà de ces phrases et de ces remerciements
Tu t'en vas doucement, retrouver les parents
Saches qu'ici sur terre, nous ne t'oublierons pas
Ton cœur n'est pas parti, il nous dit « au revoir ».

Hommage à Léon Soucarre



C'est un homme qui est passé, c'est une voix qui est restée,
C'est un homme qui a vécu et qui a disparu,
C'est un chant très lointain venu de l'Atlantique
Qui vient se fracasser sur les terres pacifiques.
C'est le blé, le labour, la vie au coin du feu,
Ces actes quotidiens, ces instants si heureux.
C'est une histoire en plus que nous ne connaissons pas,
Une vie bien rangée au milieu de nulle part.
C'était un berger qui gardait les moutons,
C'était un chasseur qui vivait sa passion.
C'était une partition, une voix claire et sure
Qui s'est éteinte un soir au milieu des tumultes.
C'est un peu notre village qui s'en va avec lui,
La cascade des mots, le refuge de nos nuits.
Et te voilà parti un soir de février

Pour cet incroyable voyage que reste une éternité
Te retrouver là-haut dans un ciel sans nuage
Pour revoir tes parents, ton frère et tes amis,
Les gens que tu as aimé, les copains de ton âge,
Ceux avec qui tu embellissais nos soirées.
Ta voix résonne encore dans nos pensées,
Dans ces refrains que tu as su tous nous faire aimer.
Alors avec tous les Emile, les Robert, les Jean
Tu goutais au bonheur et nous ne rêvions pas.
Il n'y a pas si longtemps, des jeunes dans une église ont entonné
Putain de temps, oh oui comme ils passent vite ces jours heureux
Dont on ne perçoit pas le bonheur éphémère dans l'instant
Et permanent dans le temps.
Amuse si tu peux l'éternité d'en haut
Fais chanter les autres, les Marfaing, les Décamps et les Rouzard,
Et chez les Serny, n'oublie pas notre Mimi.
Voilà ces quelques lignes écrites dans la vitesse
De tous ces souvenirs qui nous rappellent notre jeunesse
Deux enfants de Gestiès sont partis en ce début d'année,
Souhaitons que la camarade ne fauche dorénavant que les blés.

Christian Delmas

Lecture du paysage autour de Gestiès

Une grande affiche publicitaire des offices de tourisme locaux nous avait annoncé une balade commentée à Gestiès, organisée par le PNR (Parc Naturel Régional) et la Maison du Patrimoine, basée à Auzat.

En ce Dimanche 13 Août 2017, trois jeunes guides nous attendent sur le parking, à l'entrée du village : Camille et Laure, du PNR, et Yann, de la Maison du Patrimoine. Nous sommes une quinzaine de participants, dont quatre enfants : Manuel, Solan, Lucas et Manon.



Nous descendons la route et nous arrêtons à l'entrée du chemin de Saint-Nicolas. Nos guides évoquent la forme compacte du village qui épouse la pente. Cela libérait autrefois l'espace pour les cultures.



Les cartes postales anciennes nous montrent les parcelles en terrasse, soutenues par des murets de pierres maintenant enfouis pour la plupart.



Siguer et Gestès, années 50



Siguer, Seillac et Lercoul, années 50

Nous continuons jusqu'à la chapelle. Nos guides nous proposent de descendre vers la table d'orientation et nous parlent de la forêt de feuillus et de résineux qui a gagné sur les zones abandonnées par l'agriculture à partir des années 50. L'exode rural et la mécanisation de l'agriculture en sont les causes.

Jusqu'au XIX^{ème} siècle, l'activité métallurgique (les forges à la catalane) utilisait aussi beaucoup de bois. De ce fait, les paysages étaient très ouverts.

Si la forêt mixte a gagné les pentes, autour de Siguer s'étendent encore des prairies de fauche sur les zones planes uniquement, là où les engins agricoles sont utilisables.

Des ouvertures paysagères commencent cependant à être visibles sur les pentes.

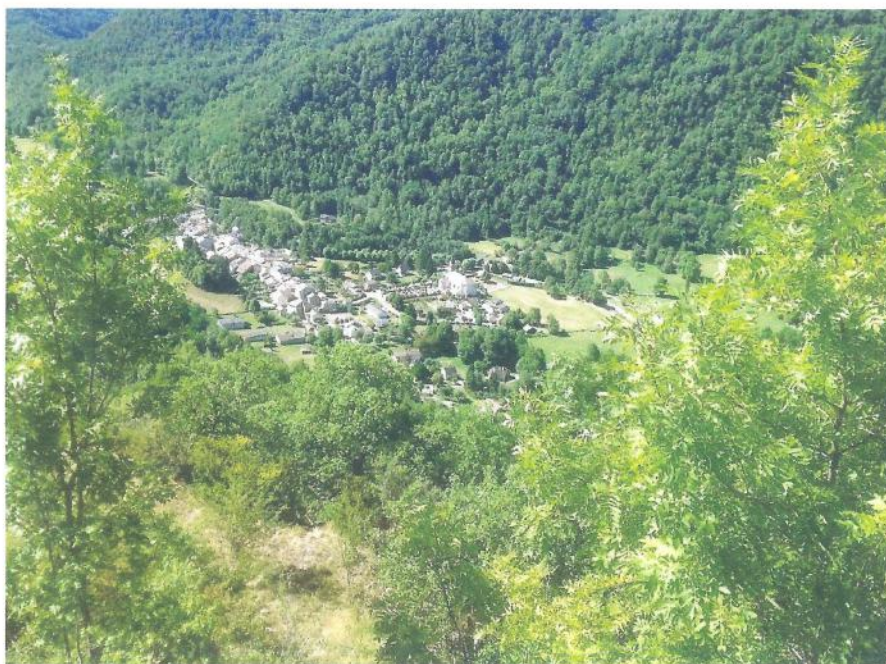
Un certain nombre de communes ont sollicité le PNR pour limiter l'expansion des arbres.

Les ouvertures paysagères couvrent un hectare à Gestiès. A Lercoul, elles sont en cours.

D'autre part, une AFP (Association Foncière Pastorale) a été créée. Les propriétaires membres de cette AFP mettent leurs terrains à disposition des éleveurs. Ainsi une reconquête pastorale a commencé. Cela sera vraiment visible dans une vingtaine d'années.

Nos guides attirent ensuite notre attention sur l'architecture, notamment sur l'emplacement des églises. A Lercoul, l'église est à l'entrée du village. A Gestiès, elle est au centre, tandis qu'à Siguer, elle a été construite à l'écart des maisons pour être d'un accès facile.

L'église de Siguer jouait autrefois un rôle fédérateur car, jusqu'à la Révolution, Gestiès et Lercoul étaient des hameaux de Siguer.



Siguer, vu de Saint-Nicolas

Nous observons les maisons. A Siguer, les toits de tuiles sont plus nombreux. A Gestiès et Lercoul l'ardoise a été davantage préservée.

Le PNR a lancé l' « opération Ardoises » dont le but est d'encourager les particuliers à opter pour l'ardoise moyennant une subvention pour compenser le surcoût. Cela favorisera l'homogénéité des villages ariégeois.

Nous remontons devant la chapelle Saint-Nicolas.

Selon nos anciens, le village se serait construit d'abord autour de cette chapelle de style roman. Mais les fouilles archéologiques de 2013 n'ont pas confirmé cette hypothèse. Elles ont cependant mis à jour l'existence d'un petit cimetière à côté de la chapelle.

Quelques objets plus ou moins cassés ont été retrouvés à l'emplacement de la table d'orientation, lors des fouilles.

On raconte qu'en 1905, lors de la promulgation de la loi de séparation des Eglises et de l'État, le curé de Gestières, fou de rage, aurait jeté dans la nature tous les objets que contenait la chapelle.

Cette chapelle aurait toujours été isolée sur son promontoire. Elle est difficile à dater. Elle a sans doute été construite à l'emplacement d'un ancien lieu de culte.

L'affiche apposée sur le mur Sud de la chapelle nous apporte ces renseignements.

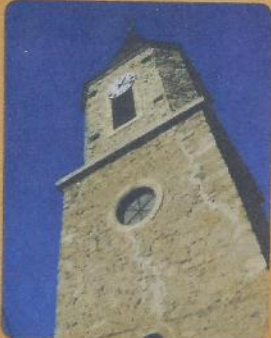
La chapelle Saint-Nicolas de Gestières

Saint-Nicolas de Gestières est une chapelle mal connue.


Son plan simple pourrait indiquer qu'elle est ancienne, notamment la partie du chœur. Son bâti est très rustique, comme souvent en montagne, mais on y a rien découvert d'antérieur au XIII^e siècle, date vers laquelle elle pourrait donc avoir été construite.

En situation altière, elle domine la confluence du Siguer avec le Vicdessos, ce qui rappelle la situation de nombreuses églises médiévales construites sur des sites culturels plus anciens que l'on christianisa.

On ne sait si la chapelle est citée dans les chartes du Moyen Âge. En effet, celles-ci mentionnent au XI^e siècle "les églises de la vallée de Siguer", mais sans précision.



Choeur de l'ancienne église Saint-Nicolas, située dans le village de Gestières.



L'église Saint-Nicolas, il y a un siècle. Mais l'absence de forêt, aux alentours dans le cadre d'un monde rural pauvre et isolé, a permis. Les murs extérieurs de la chapelle étaient enduits.
Collection Gilles Desques.

En 1630, un document fiscal indique que la chapelle était isolée au milieu des champs, et peut-être l'a-t-elle toujours été. En effet, ni la surveillance archéologique des travaux ni la prospection autour de la chapelle n'ont révélé de traces d'habitat malgré une légende qui indique que le village de Gestières s'est déplacé depuis le vallon situé à une centaine de mètres au sud de la chapelle, vers son emplacement actuel.

Aujourd'hui, le village actuel comporte d'ailleurs une église de facture moderne, sans vestiges médiévaux. Elle est aussi dédiée à saint Nicolas. La chapelle Saint-Nicolas était l'ancienne église paroissiale et était dotée d'un cimetière situé au nord.

Nos guides nous montrent ensuite les trous de boulin, bien alignés sur la façade Est. Ils ont servi à supporter l'échafaudage nécessaire à la construction de la chapelle.

Sur la photo suivante, nous voyons la limite du soubassement sous le trait rouge. C'est la partie la plus ancienne.

Plus haut, nous voyons les traces du toit de la chapelle médiévale et les traces de l'avant-dernière toiture.



Nous observons les trous de boulin, de forme carrée.
Ci-dessous, le trait rouge indique le soubassement originel, le vert et le bleu indiquent les niveaux des toitures antérieures.



Nous rebroussons chemin. Arrivés à la route, nous nous dirigeons vers le bas et longeons un verger. Nos guides disent que ces vergers sont préservés : les arbres fruitiers sont beaucoup moins hauts que les arbres des forêts et vivent moins longtemps. Les vergers participent donc aux ouvertures paysagères. A Lercoul, ils ont quasiment tous disparu.

Nous prenons la route forestière puis descendons vers le bassin de Gigre.

Il a été réhabilité par la commune avec le concours technique du PNR et financier de la Région Midi Pyrénées.



Ce bassin est alimenté par une source. Lorsque n'existait pas encore la machine à laver, les femmes y venaient laver le linge une fois par mois, disent nos guides.

Il me semble avoir entendu parler par les anciens de grandes lessives au printemps. Je doute qu'en hiver les femmes y venaient !

C'était un lieu de convivialité. Les bavardages y allaient bon train, vous imaginez !

Nous jetons un dernier regard vers Lercoul, en face. D'ici, nous voyons bien l'ouverture paysagère où sont installés les chevriers.

Chèvres à Lercoul, moutons à Gestiès...l'activité pastorale reprend peu à peu. Nos villages ne deviendront pas des villages fantômes.

Merci à nos trois jeunes guides de reprendre le flambeau de la mémoire de nos montagnes et vallées et de faire connaître les actions menées pour leur préservation.

Camille Delpla

Histoire de la Mine de Fer de Rancié

La mine (le Mont Rancié qui lui a donné son nom culmine à un peu moins de 1500m d'altitude) fait partie d'un important bassin ferrifère qui s'allonge depuis les pentes ouest du pic de Rizoul (contreforts nord du pic d'Endron) jusqu'à Château-Verdun sur la rive gauche de l'Ariège. La bande métallifère s'étend donc à travers les calcaires dévoniens sur une longueur légèrement inférieure à 20 Km et une largeur variant de 2 à 4 Km.

Des mines ont été exploitées à différentes époques au fil des siècles sur tous les points d'affleurement du minerai : Goulier, Sem (Rancié), Lercoul, Miglos, Larnat, Larcat, Château-Verdun Mais c'est à Rancié que le gisement est de loin le plus considérable. En fait, la montagne est un énorme bloc de minerai (de « pierre ferrue » comme disaient les mineurs dans « l'ancien temps ») disposé en « loupes » entourées d'une gangue de calcaire qui, lorsqu'elle est détruite par l'érosion, laisse parfois affleurer le minerai à l'air libre. C'est la qualité de ce minerai qui a fait la réputation de Rancié : en effet il est essentiellement constitué de pure hématite de formule Fe_2O_3 . La présence de traces d'oxyde de manganèse souvent en surface des nodules ferrifères a pu semble-t-il expliquer la réputation d'inoxydabilité des aciers tirés du minerai de Rancié par le traitement dit « catalan ».

C'est en effet par la méthode du creuset catalan (les Forges à la Catalane ou « moulines de fer ») que les hématites de Rancié ont été transformées en fer depuis quasiment les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XIXe siècle. Il faut rappeler à ce sujet que, s'il avait fallu dès l'origine, produire du fer coulé, jamais l'industrie primitive d'aucun peuple n'y serait parvenue ; en effet la fusion du fer exige une température élevée (+ de 1500 degrés) mais elle n'est heureusement aucunement nécessaire à l'extraction de ce métal. Le minerai se présentant généralement sous forme d'oxydes (hématites), il suffit d'en retirer l'oxygène pour obtenir le fer. Les procédés protohistoriques mettaient en œuvre pour cela un four ou creuset dans lequel le minerai concassé était mis en présence de charbon de bois incandescent. Le feu était activé par un courant d'air, à l'origine naturel, puis par un soufflet (simple outre de cuir) manœuvré de main d'homme ; au bout de quelques heures de combustion, le carbone s'est associé à l'oxygène présent dans le minerai pour laisser subsister le fer : une partie du carbone s'alliant en cours d'opération à ce fer, c'est toujours un acier plus ou moins carburé que l'on obtient. Le procédé catalan n'est qu'une extrapolation de ce procédé primitif : il se caractérise par une plus grande dimension du creuset et, surtout, par l'utilisation d'une « trompe à air » pour activer le feu. Cette trompe fonctionne à l'aide d'une chute hydraulique qui actionne également le martinet destiné au cinglage de la « loupe » de fer au sortir du creuset pour en extraire les scories et au façonnage des lingots. Il faut savoir que le procédé catalan est un gros consommateur de charbon de bois et qu'il exige, pour assurer sa rentabilité, un minerai très riche, ce qui était le cas pour celui de Rancié avec lequel on pouvait obtenir des rendements de 60 et même 70 %. Par ailleurs, grâce à l'homogénéité de ce minerai, les forgeurs, surs de ses réactions, avaient mis au point des secrets de fabrication (jalousement cachés) qui leur permettaient d'obtenir à volonté plusieurs variétés d'acier. Au XVIIIe siècle, Rancié alimentait ainsi une cinquantaine de Forges du Couserans au Pays de Sault, son minerai allant même jusqu'à Lacaune et Alès.

Jusqu'à la fin du XIVe siècle, nous restons dans le domaine de la préhistoire en ce qui concerne la mine de Rancié. Tout ce que nous savons, c'est que, passant du simple ramassage à l'exploitation au pic des filons affleurant, les mineurs s'attaquèrent d'abord au sommet de la montagne de Rancié. Là, l'érosion avait fait dévaler les stériles de couverture sur les pentes et mis à nu les « loupes » de minerai. Les Ingénieurs du Service des Mines ont par le passé admis que ce qui avait pu être extrait au fil des siècles de ce décapage en carrière représentait environ 2 millions de tonnes. Ce chiffre, à priori énorme, laisse supposer au moins 15 siècles d'exploitation avant le

nécessaire percement de galeries vers l'intérieur de la montagne. Les premiers textes officiels retrouvés datent de la fin du XIII^e siècle. En février 1293, Roger-Bernard, Comte de Foix accorda à chaque habitant de la vallée de Sos une charte confirmant avec plus de détails celle de 1272 et assurant la garantie de droits et libertés antérieurs remontant « du temps d'heureuse mémoire de Raimon-Roger ou d'autres de nos prédécesseurs ». Entre autres stipulations, la charte reconnaît l'existence de l'Administration particulière de la Vallée à savoir la liberté d'élire chaque année, comme ils avaient l'habitude de le faire de temps immémorial, 4 Consuls chargés de gérer les intérêts de tous. Le texte précise ensuite le droit pour tout habitant sous la direction et le contrôle des Consuls de travailler librement dans les mines de la vallée, de fabriquer et d'aiguiser tous instruments de fer, de faire du charbon de bois et d'exporter le fer hors de la vallée.

Mais dès cette époque, il saute aux yeux que le principe de la « Mine aux Mineurs » n'est qu'un leurre. Les vrais dirigeants de Rancié sont les 4 Consuls et, d'une part ils ne sont pas choisis parmi les mineurs mais parmi les « plus notables », d'autre part ils sont élus par tous les habitants de la Vallée divisée en 4 Consulats. Par ailleurs, les seuls à travailler effectivement à l'extraction du minerai sont les habitants des villages de Goulhier, Olbier et Sem, car ils résident à proximité du gisement. Réunis au sein d'un même Consulat, ils ne participent qu'à l'élection d'un seul Consul sur quatre, donc minoritaire ; d'autant plus que les habitants de Vic-de-Sos, représentant les « encore plus notables » maîtres de forges, négociants et juristes, se sont arrogé le droit exclusif d'élire le premier Consul, en quelque sorte le Maire de la vallée.

De par les usages ancestraux, officialisés par la charte de 1293, chacun avait le droit d'extraire le minerai, soit pour son propre besoin soit pour le commercialiser. Toute liberté était laissée sur la quantité récoltée et sur son prix de vente. Les mineurs professionnels, qui n'étaient évidemment pas des salariés mais en quelque sorte des artisans extrayant et vendant eux-mêmes leur production étaient maîtres des quantités fournies et des tarifs pratiqués, ils étaient libres de choisir leurs acheteurs et, par exemple, de vendre à meilleur prix aux Forgeurs étrangers à la vallée. Cette situation ne faisait naturellement pas l'affaire des notables de Vic-de-Sos et dès 1304 ils obtinrent de Gaston 1^{er}, successeur de Roger-Bernard, une nouvelle charte qui interdisait la vente de minerai au-delà de la vallée. Seul le fer lui-même pouvait être exporté et il y avait ainsi création, au détriment des mineurs, d'un monopole d'utilisation du minerai de Rancié par les maîtres de Forges locaux !! Seule par la suite la pénurie de bois obligea les Notables à atténuer leur position : en 1355, une Transaction autorisa la sortie du minerai, soit en échange de charbon de bois, soit en lui appliquant un droit de sortie le rendant moins compétitif pour les Forges étrangères.

Plus tard, les nouvelles conditions d'exploitation, jointes à une demande croissante de fer (Guerre de Cent Ans) provoquèrent la promulgation par le Comte de Foix, le 7 Août 1414, du premier règlement codifiant les principes d'exploitation de la mine de Rancié qui devaient rester en vigueur pendant plus de 3 siècles. Avec ce règlement, établi « à la prière des marchands et autres honnêtes gens de la Vallée de Vic-Dessous » (sic), c'en était fini de l' ancestrale liberté des mineurs, qui avait, il est vrai, dégénéré vers un fonctionnement de plus en plus anarchique. Que l'on en juge : il est constitué un corps de 4 « préposés au minier » (par la suite appelés Jurats parce qu'ils étaient assermentés) désignés à vie par les Consuls et le Baïle (représentant du Comte de Foix dans la Vallée). Ces quatre agents de l'autorité deviennent les vrais directeurs de l'exploitation ; ils fixent à chaque mineur sa besogne ; tous les ans, à la Saint-Jean-Baptiste, ils attribuent un lot (une place d'extraction) à chaque équipe de 2 mineurs ; ils établissent le quantum de production en imposant un nombre déterminé de hottes de minerai (les « voltes ») à extraire chaque jour ; ils contrôlent le bon état des chantiers, le poids et la qualité du minerai. Ces Jurats sont très pointilleux car ils sont rémunérés sur le produit des amendes infligées aux mineurs pour toutes infractions aux règles. Quant au prix de vente du minerai, il échappe désormais à la loi de l'offre et de la demande. Son plafond est fixé d'autorité par les Consuls (c'est-à-dire en fait les Maîtres de Forges et Négociants eux-mêmes).

A ce stade, il me semble utile d'examiner rapidement les moyens et les conditions de travail des mineurs qui d'ailleurs n'évolueront guère jusqu'au début du XIXe siècle. Vêtu d'une culotte de burat et d'une camisole de lin grossier, coiffé de la « barette » de laine, pieds nus ou chaussés de sabots cloutés (« clabels » et « taches » de La Barguillère fabriqués avec du fer de Rancié), le mineur pénétrait dans les galeries « une hotte sur le dos, une lampe à la bouche, une pioche sur l'épaule, un briquet, de l'amadou, du coton, une pierre, une petite corne remplie d'huile à la ceinture » (Picot de La Peirouse). La lampe tenue à la bouche permettant au mineur de ramper à quatre pattes dans les galeries souvent exigües (les « couxières ») n'était qu'un rudimentaire « cael », simple cuiller en fer au manche tordu en forme de S. Ainsi équipé, le mineur abattait le minerai, en remplissait sa hotte et le transportait à l'extérieur. Il y avait non seulement le minerai à évacuer, mais aussi les stériles et déblais. Aussi, pour accroître son rendement, le mineur se fit aider par les membres de sa famille. Il y eut ainsi les abatteurs ou « peyriers » et les transporteurs ou « gourbatiers » (du nom de la hotte : « gourbilho »). La charge de la hotte fournissait l'unité d'extraction : la « volte » soit environ 60 Kg, la production de chaque mineur étant fixée suivant les époques à 4 à 5 voltes quotidiennes. Ce furent d'abord les fils aînés des mineurs qui jouèrent le rôle de « gourbatiers », et peu à peu on admit à ce travail de jeunes enfants, pour eux la « volte » était ramenée à 30 Kg (Il fallut au XIXe siècle un règlement spécial pour l'interdire aux enfants de moins de 10 ans!!).

Mal vêtus, mal nourris (la morue pourrie que leur vendait certains négociants fut tristement célèbre), mal outillés, mal rémunérés (ils devaient imputer sur le prix de vente des voltes quotidiennes leur frais d'outillage – un pic de mineur doit souvent être reforgé – et l'huile d'éclairage), étroitement contrôlés et surveillés par l'Autorité, mais restant joyeux, grandes gueules, bagarreurs, d'une solidarité à toute épreuve (« Au fond de la mine l'homme fort, habile à son métier, aide le vieillard et apprend son métier à l'enfant » --F. Berranger), conscients confusément que la mine leur appartenait (« L'homme de Rancié craint toujours que l'on vienne attenter à sa propriété et lui enlever le droit de travailler aux mines » – Picot de La Peirouse), les mineurs creusèrent au fil des siècles une vingtaine de galeries, certaines au nom évocateur : la « Craugne », le « Tartié », le « Poutz », l'« Aurielle », l'« Escudelle », surtout celui de la dernière percée à la fin du XVIIIe siècle : la « République ».

La mine de Rancié employa de tout temps des effectifs disproportionnés par rapport à la production de minerai : il fallait assurer du travail au maximum d'habitants de cette montagne surpeuplée. Par ailleurs, les mineurs eurent toujours à l'esprit de « garder du minerai pour les générations à venir ». Ils furent de 60 à 100 au Moyen-Age, atteignirent un maximum de 560 en 1873, en passant par tous les chiffres intermédiaires, puis retombèrent à l'effectif médiéval dans les dernières années d'exploitation. Quant à la production, on peut l'évaluer à un peu moins de 8000 tonnes annuelles dans la première moitié du XVIIIe siècle, 10000 dans la deuxième moitié, autour de 20000 tonnes au XIX siècle (avec une pointe de 25000 tonnes vers 1870) pour retomber à moins de 15000 tonnes/an dans les dernières années d'exploitation.

Le 21 Août, le Roi de France (depuis Henri IV il est aussi Comte de Foix) promulgue un nouveau règlement de la mine de Rancié, maintenant dans les grandes lignes des usages antérieurs, mais y ajoutant entre autres de très lourdes amendes dans le cas de non respect du règlement, un article précisant même : «comme il se trouve que les mineurs sont insolvables et pour mieux les contenir dans leur devoir ils resteront dans la maison de Ville (à la geôle) jusqu'après avoir payé les amendes ... ». Pauvres mineurs de Rancié ... les voilà maintenant soumis à la contrainte par corps ! Où sont les libertés reconnues par les Chartes du XIIIe siècle ? Tout le XVIIIe siècle va être occupé par les conflits et contradictions créés par ce sévère règlement. Bagarres, grèves, procès sans fin, accidents spectaculaires vont émailler la vie de la mine. La secousse de la révolution de 1789 va exacerber les passions. Les mineurs, forts de la nouvelle situation qui a fait éclater

l'ancestrale « Communauté de Vic-de-Sos » et son administration consulaire en huit Communes indépendantes, réclament la propriété totale du gisement et la liberté de vente du minerai. Refusé et même mieux, le rapport transmis par les autorités régionales à l'Assemblée Nationale précise cyniquement que la propriété du minerai appartenant à l'ensemble des habitants de la Vallée, les « mineurs ne sont que des manœuvres payés à la tâche ».

Le 29 Juin 1805, le Préfet de l'Ariège, désormais tuteur au nom de l'état de la mine de Rancié, promulgue un nouveau règlement : les 4 Jurats sont maintenus, mais ils sont nommés par le Préfet à partir de propositions présentées par l'Assemblée des Mineurs présidée par le Maire de Sem. Les Jurats fixent le nombre de voltes à extraire par jour, font effectuer les travaux d'entretien, de secours ou de réparations par des mineurs choisis à tour de rôle. Les vieux principes de la propriété collective des habitants de la Vallée et de leurs droits au travail ne sont pas oubliés, mais l'autorité bonapartiste n'omet pas de préciser que « tout complot et toute coalition sont formellement interdits aux mineurs ». Avec cette présence étatique, Rancié voit arriver les Ingénieurs du Service des Mines qui vont entreprendre la réorganisation et la modernisation de l'exploitation. L'Ingénieur en Chef d'Aubuisson des Voisins prend en main la Mine en 1811 et va la gérer une trentaine d'années. On peut dire que c'est grâce à sa compétence, son énergie et sa ténacité que Rancié a pu vivre un siècle de plus. Des galeries nouvelles, permettant la circulation de brouettes et de wagonnets, sont percées, en particulier celle de « Becquey », sur un millier de mètres, qui atteint une masse énorme de minerai vers 1825. Mais le plus important fut, par un Arrêté Préfectoral du 13 Décembre 1817, l'abolition du « Droit au Travail », désormais le nombre des mineurs fut contingenté et l'on n'en accepta de nouveaux que si les besoins du service l'exigeaient.

Les mineurs regimbèrent devant ces atteintes à leurs droits ancestraux, des grèves quasi insurrectionnelles éclatèrent en 1818, une cinquantaine de gendarmes et hommes de troupe occupèrent pendant plusieurs jours les villages de Sem et Goulier. Nouvelle occupation militaire en Août 1830, les mineurs s'étant soulevés en liaison avec les événements de la « Guerre des Demoiselles » et ayant mis à sac le Bureau de l'Octroi de Sem ; amendes et condamnations à la prison pleuvent.

En 1833, une Ordonnance Royale déclare les huit communes qui composaient l'ancienne « Communauté du Vicdessos » concessionnaires des Mines de Rancié. Un nouveau règlement très détaillé était promulgué en parallèle, reprenant dans l'ensemble les dispositions coercitives des précédents. Il confirmait la souveraineté du Préfet sur l'Administration et la Police de la mine, la Direction technique restant confiée à l'Ingénieur du Service des Mines. Les Jurats, portés à 5, étaient désignés par le Préfet à partir de 2 listes proposées par les Maires des 8 communes et par l'Ingénieur. Dans ce corset rigide, nommés par le Préfet qui contingentent leur nombre, condamnés à extraire une quantité de voltes déterminée, pour un prix imposé, menacés d'exclusion à la moindre incartade, les mineurs n'auront plus qu'une idée en tête : maintenir leur emploi et assurer du travail au maximum de personnes. En effet, l'expansion démographique amorcée au XVIIIe siècle explose : près de 1100 habitants à Goulier en 1860, 300 à Olbier, 450 à Sem.

En 1867, la Société Métallurgique de l'Ariège installe un Haut Fourneau à Tarascon, ce qui va sonner le glas du procédé catalan et les forges vont cesser une à une leur activité, la dernière perdurant quelque temps à Niaux avec une production dérisoire, 250 tonnes, par rapport à celle des Hauts Fourneaux de Tarascon, 22000 tonnes. Les mineurs quant à eux saisissent mal cette évolution économique et c'est à cette époque qu'ils creusent avec enthousiasme une nouvelle galerie moderne dite « La République » qui sera achevée en 1891. Mais déjà de longues périodes de chômage s'amorcent et nombreux sont ceux qui commencent à s'expatrier vers les villes, avec comme conséquence une brutale chute démographique dans la vallée.

Entre temps, le Patriarcat ayant baissé les bras, les Ingénieurs des Mines ayant « pris en grippe » la Mine de Rancié et ses mineurs trop indisciplinés, l'Administration, consciente des difficultés futures, se déchargea de la responsabilité de Rancié en promulguant une loi le 25 Février 1893, suivie d'un Décret le 24 Avril de la même année, qui constituèrent le dernier Règlement de la Mine. Cette nouvelle législation confiait la gestion de la Mine à un Conseil d'Administration de 11 membres élus par les Conseils Municipaux des 8 communes à raison de 2 pour Vicdessos, Sem et Goulier-Olbier, 1 pour Auzat, Suc-Sentenac, Saleix, Orus et Illier-Laramade. A quatre représentants des villages des mineurs, ce n'était pas encore la « Mine aux Mineurs » mais, l'autorité préfectorale disparaissait et les conseillers des communes s'en désintéressant, cela y tendait enfin.

La grande Guerre ranima quelque peu l'exploitation, mais à partir de 1918 la Mine vivota avec une centaine d'ouvriers au maximum. Son agonie devait durer encore une dizaine d'années. Le 18 Décembre 1928 un énorme éboulement faisait trois morts, deux blessés graves et une vingtaine de contusionnés dans les galeries de Becquey et de la République. Cette catastrophe fut le prétexte qu'attendait le Service des Mines : un Arrêté Préfectoral du 19 Décembre 1929 interdit, pour insécurité, l'extraction dans la Mine de Rancié. Ruinée financièrement, abandonnée par le corps tout puissant des Ingénieurs des Mines, sans vrai soutien local, dans la lassitude de ses concessionnaires et la résignation des derniers mineurs, Rancié tomba en léthargie. A deux ou trois reprises par la suite des « Princes Charmants » voulurent réveiller la « Belle au Bois Dormant » Il y a maintenant plus d'un demi-siècle qu'elle dort et il y a peu de chances qu'elle se réveille. Pénétrer dans les couloirs et les immenses salles de son Château relève maintenant de l'aventure d'audacieux et compétents spéléologues Et puis, on parle beaucoup aujourd'hui de l'éventualité de la réouverture de la mine de Tungstène de Salau, alors pourquoi pas celle de Rancié ?

G. DELPLA

P.S : Document fortement inspiré d'un article paru dans un bulletin du Spéléo-Club du Haut-Sabarthéz



Mineur de Rancié vers 1830

"Cultivons notre jardin"

A Gestières, dans ce champêtre séjour, " je me fais un plaisir extrême de penser sur la fin du jour du temps qui donne à tout mouvement et l'être, qui produit, accroît, détruit, fait mourir, fait renaître, change tout dans les cieux, sur la terre et dans l'air et qui de sa main lente aplanit les montagnes, creuse les vallons et étend les campagnes tandis que l'Eternel, son inaltérable souverain, en entassant ces monts jusqu'aux astres des nuits, demeure inébranlable en ces grands changements."

Mais arrêtons là, présentement l'emphase.

Ces mots, vous vous en doutez, je ne les ai pas inventés; tout simplement empruntés à quelques écrits d'un grand écrivain du XVIIIe siècle qui lui, préférerait se promener du côté de Ferney dans le département de l'Ain, non loin de Genève, où semble-t-il, les montagnes ne font pas défaut.

Il allait y chercher pour son compte " la paix et l'unité que partout on chassait."

Ici donc, dans ce joli petit village montagnard, loin de la ville et de ses fureurs on peut arrêter le temps pour chercher et forcément trouver la tranquillité, qui est une forme de bonheur et affirmer, comme ce " Candide " que " lorsqu'on est raisonnablement quelque part, il faut y rester, sans trop faire valoir chez les siens, à faire parade de ce qu'on a vu dans ses voyages " et non " comme des ivrognes qui cherchent une maison, sachant confusément qu'ils en ont une." "la paix et l'unité n'y étant pas chassées ", on ajoutera à la quiétude générale " deux asiles fort doux, le repos et la table, pour y fixer un règne plus durable encore " et continuer à y faire des chansons qui ne sont pas toutes à boire.

Il arrive parfois que " quelque bien qu'on puisse être, on veuille changer de place, quand l'esprit est inquiet ou se lasse " mais si on considère les vagues fluentes de ses habitants propriétaires qui y accèdent régulièrement en périodes bien déterminées; on affirmera que " les bienheureux ne s'ennuient jamais en paradis."

restons dans l'image de ce mouvements de vagues pour dire un mot de ces fluctuations bien naturelles de notre population montagnarde qui a varié au cours du temps.

"C'est la vague d'hier qui a fait la vague d'aujourd'hui, la nôtre; et qui lui a imprimé son élan : A son tour la vague d'aujourd'hui est en train de creuser le sillon de la vague de demain qui la fera oublier, comme on oublie la nôtre?"

Ce renouvellement des flots, incessant, annonce toujours la nouvelle vague, celle qui parachève le mouvement en allant baigner le sable Elle respire la sérénité, la sagesse suprême et en rappelle d'autres, aussi nombreuses qui n'ont pas vocation à nous annoncer un tsunami.

Mais comme il n'est pas dans mes compétences de faire fonction d'oracle en me substituant à " l'une de ces Sibylles " douée d'un don prophétique me voilà bien dépourvu, j'arrêterai un instant cette production d'images pour la remplacer par d'autres qui m'autorisent aussi à rêver, celles de " ces feuilles de chêne que je ramassais sur le chemin de Gamel et qui se transformaient en feuilles d'or " lorsque nous arrivions à la crête des cimes, et même sans y accéder si on avait considéré avoir accompli un exploit en essayant de les atteindre et nous dire à ce moment là, que " tout était pour le mieux dans la meilleur des mondes possibles " au rebours de ce que pouvait penser Candide.

" D'hésitation en hésitation et d'embarras en embarras ", tout est-il pour le mieux ? Tout n'est-il pas pour le mieux ? Le mieux est-il l'ennemi du bien ? Il devient difficile d'y voir clair. A disserter donc !

Les amis de Gestiès, eux, sont dans la tentative de construire dans leur montagne, la société idéale à laquelle tout le monde aspire.

Si ce langage a pu de temps en temps exalter l'aura de notre village c'est parce que j'ai pu boire à cette source bien artificielle que m'offrait François Marie Arouet dit Voltaire. Il m'a bien aidé à sortir de cette zone aride de la cogitation si malaisée à irriguer, en m'offrant d'excellentes lectures de quelques fragments de ses écritures datant d'un autre siècle, mais qui n'ont pas perdu de leur vigueur. Il faudra donc se mettre en quête d'inspiration nouvelle dans la mesure où les méninges de l'écrivain reprendront un peu plus d'élasticité ce dont il faut douter surtout si elles comptent sur le proche aplanissement des montagnes.

Mais, la foi chevillée au corps est là pour des divagations plus disertes que celles que je viens d'offrir au bulletin des Amis de Gestiès tout en regardant les montagnes s'abaisser.

Dans ce temps des nivellements des reliefs, et pour conclure enfin ce bavardage je terminerai par une parodie d'une chanson bien connue :

" Je suis tombé par terre, c'est la faute à Voltaire

Le nez hors du ruisseau, c'est grâce à un ROUZAUD "qui nous a permis de longues années durant, de poursuivre " une culture très enrichissante de notre jardin "... Et c'est bien là, l'essentiel !!!

P.C. Gestiès août 2017

Robinson à Gestières

Notre époque voit tous les jours fleurir dans bien des domaines toutes sortes de nouveautés et l'on peut s'effrayer lorsqu'on envisage la manière de s'en instruire et de s'y adapter. Mais la vie nous en fait presque l'obligation pour ne pas trop demeurer à la traîne.

Il est inutile de citer les domaines qui en demandent l'exigence.

On peut encore rêver cependant à la façon d'y échapper, sans doute à la manière de Robinson qui s'accommoderait de conditions de vie insolites, en ayant fait fi nécessairement de certaines contraintes, pour laisser ses neurones se reposer.

Eh bien, figurerez-vous que certaines âmes charitables de notre petite communauté villageoise m'ont donné l'occasion de constater comment à Gestières, quelqu'un a pu envisager d'établir une sorte de nid d'aigle en des lieux presque inaccessibles que seuls les sangliers ou autres monstres mythologiques peuvent hanter et donner aux curieux l'occasion de s'étonner sans trop solliciter leurs cellules neuronales, mais aux dépens de leurs voisines musculaires.

Comment aurais-je pu, en solitaire, dans une nature luxuriante où dominant les buissons épineux, découvrir cet éperon d'où l'on envisage en un vaste coup d'œil les cimes qui de Balgésio, puis par les crêtes du pic de Siguer, plongent sur l'étang de Gnioure et remontent, ensuite, vers les pics d'Aspre et d'Endron ?

Dans cet ensemble dominant majestueusement une profonde vallée, l'on croit entendre encore de Gestières à Lercoul, le son de l'olifant du preux Roland, neveu de Charlemagne et la trompe de Gaston de Foix qui appelle à la curée.

Mais l'époque des preux est révolue. De nouvelles sentes de nouveaux paysages s'ouvrent désormais dans la montagne pour l'exploitation des forêts, pour d'autres chasses et pour des parcours mécanisés.

La mécanique cependant a préservé ce lieu que son propriétaire a sûrement voulu comme un coin inexpugnable pour s'y ressourcer, mais qui reste abordable pour des jambes encore capables d'influx,...et même pour de plus flageolantes.

Imaginez une construction dont quelques pans de muraille ancienne ont été consolidés pour soutenir une charpente métallique coiffée d'une toiture protectrice, l'ensemble abritant une petite "caravane" dont on ne doute pas du confort.

Quelle est cette volonté qui a voulu réaliser en cet endroit et de nos jours, cet ensemble, sans épargner les moyens ?

Il est vrai qu'il y a très longtemps, en ce lieu, exista pendant des décennies une construction, grange ou bergerie, véritable havre pour les hommes et les animaux, qui n'était qu'un relai dans la pastoralisme environnant et qui appartenait à une chaîne dont il ne reste que des vestiges engloutis dans la verdure.

Volonté, sûrement du propriétaire afin de sauvegarder et pour sa plus grande satisfaction, un lieu où pendant quelques heures ou quelques jours il sait pouvoir se retirer pour méditer loin des foules et adorer je ne sais quel génie de la solitude.

Pendant quelques instants, j'ai pu comprendre que l'on puisse s'y recueillir pour renforcer quelques vellétés de sédentarisation, dans un lieu aussi singulier.

Pourtant dans ce charmant domicile, abrupt à souhait, d'autres interrogations pouvaient hanter l'esprit d'un explorateur quelque peu dubitatif, le mien en l'occurrence.

"Seuls les corbeaux pourront m'y apporter la pâture si je veux subsister !...à moins que le suc de quelques plantes ou fruits sauvages vienne un temps me reconforter et me donne l'impression d'être rassasié." me disais-je.

Comme je ne me faisais aucune illusion sur l'efficacité de cette éventuelle ressource, j'y ajoutais le fait que vu l'état de mes pauvres jambes vieillissantes, j'aurais les pires difficultés à en redescendre ou à y remonter pour y jouer au faucon pèlerin dominant sur son aire. Je me disais aussi : "Rien qu'un démon pourrait y venir et t'emporter pour t'en déloger, si tu y prenais racine tel ce héros de roman de l'écrivain Thomas Mann qui en un lieu isolé ne se nourrissait que du suc de la pierre et sans plus se préoccuper des intempéries."

Egalement : "Peut-être réussirais-je sans impatience à ignorer le temps en attendant la succession des lunaisons, le déplacement des constellations qui disparaissent puis reviennent dans le ciel ? ...Mais, y supporterais-je, lors d'une implantation même provisoire les effroyables orages sulfureux traversés d'éclairs qui se déchargent de grêlons entre ces monts bruissant d'échos, même si, le calme revenu, on peut avoir la satisfaction d'admirer l'arc en ciel dans son humide beauté ? "

Et bien non !...si ce n'est que par l'imagination; car n'ayant pas l'étoffe d'un "élu" qui se veut ermite, je ne m'y voyais pas vivre de l'air du temps et les commodités de la voûte céleste, même si elles furent pour nous en bien des circonstances un grand enchantement, ne pourraient plus maintenant, représenter un abri contre le frimas, la neige, la pluie, le vent ou la morsure du soleil.

Mais que cette opinion ne trouble pas le véritable "élu", celui qui a conçu là, un véritable domicile, peut-être jusqu'à la fin des siècles, inébranlable dans ses certitudes.

" Marti ", lui, reste apte encore un temps à vivre provisoirement dans les nuages et à se donner la permission de délivrer en tant que visionnaire de service, mais avec modération ainsi que dit " le sage ", pour continuer à réveiller en lui les théories du bon sauvage qui veut s'évader lorsqu'il peut ou le veut, d'une société quelque peu corruptrice, en essayant de cultiver tous les fondements qui peuvent conduire à une bonne compréhension mutuelle. Consultez Jean-Jacques Rousseau pour plus de détails.

Avec ce petit laïus, me voici revenu à la vie érémitique évoquée un jour en pensant au berger qui gardait ses moutons sous la chapelle St Nicolas, dans son orry rustique.

Le temps long y est bien présent encore.

Mais surtout, merci à E.S. d'avoir orienté et soutenu mes pas chancelants dans un dédale de verdure au delà de St Nicolas en des lieux cyclopéennement accidentés.

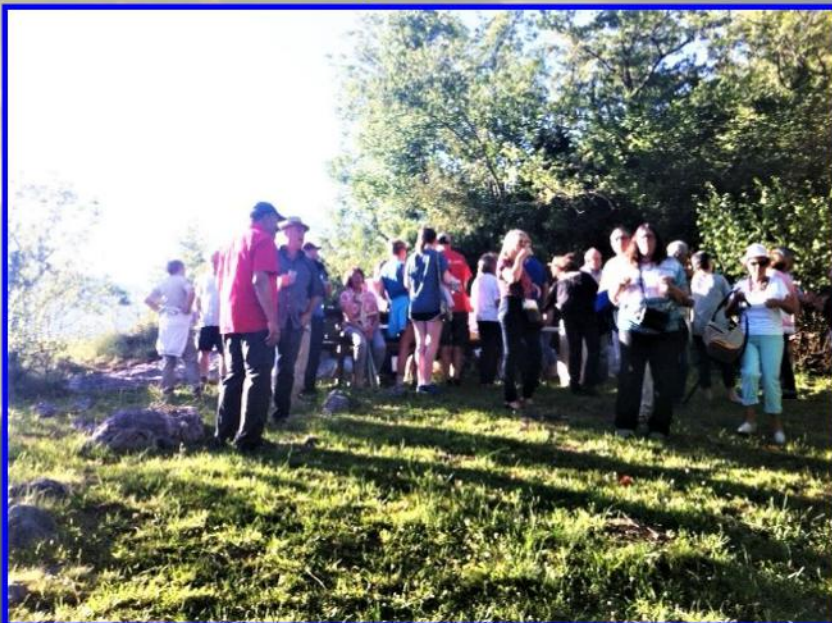
P.C. "Marti " Juillet/Août 2017

P.S. Dans toutes ces ECRITURES il arrive aussi que l'on puisse " tomber par terre" tantôt " c'est la faute à Voltaire " aujourd'hui " le nez dans le ruisseau, c'est la faute à Rousseau. "

"Marti", lui ? le voilà sain et sauf, cellules neuronales et musculaires au repos, toutes LUMIERES éteintes, mais préservant une veilleuse.

L'été 2017





*Concert à
St Nicolas*

Concours de Pétanque





Chercher l'intrus !



Evan et Guilhem



Concours de Belote



L'atelier de dessin





Lilly

Lilly et Lilou
s'amuse
à Gesties.



Lilou



Romane

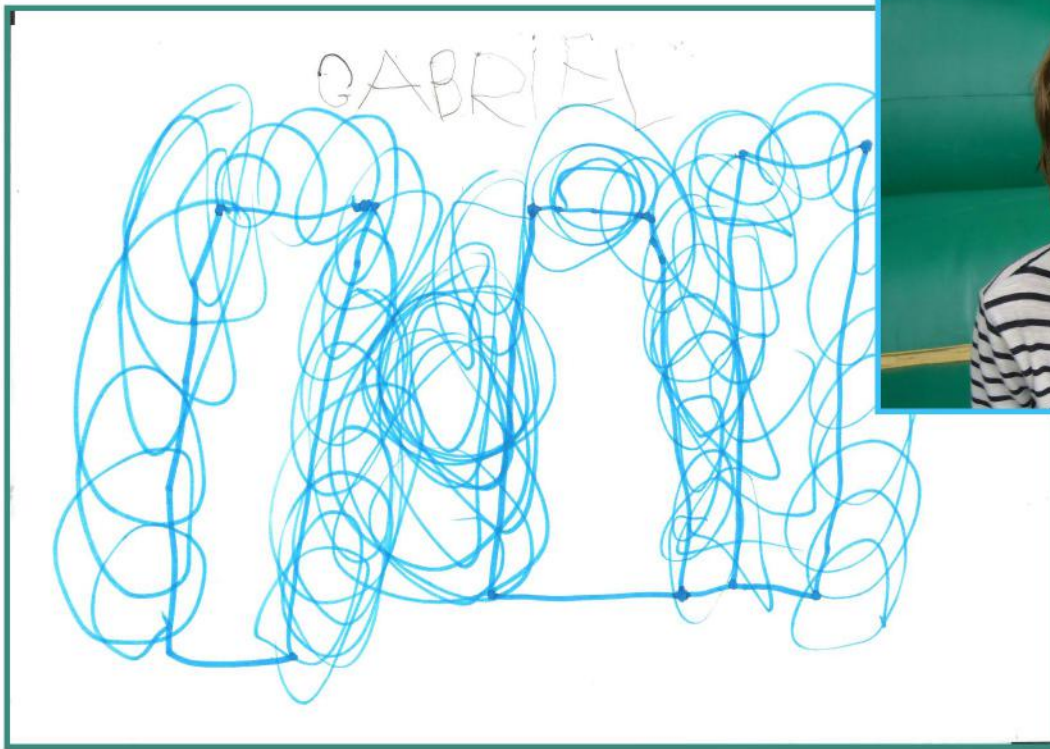


Romane et Lola ont fait leur première randonnée. Elles sont allées à Peyrignels.



Lola





Gabriel

A Gestiès, Gabriel pense aux volcans d'Auvergne.
"Ils ne sont pas loin" m'a-t-il dit.
Tiennot apprécie le calme et l'air pur après une
année passée à Paris.

Pourquoi aimes-tu aller à Gestiès?

J'aime aller à Gestiès car il y a moins de pollution qu'à Paris; il y fait bon, il y a de beaux animaux et de beaux insectes même s'il y a beaucoup d'orties et quelques guêpes aux balançoires, au lac et au cimetière.

Tiennot



Tiennot

Canyoning à Marc

Le mercredi 17 août, une vingtaine d'ados et trois adultes sont partis faire du canyoning aux environs de Marc. L'activité est organisée par Montcalm Aventure. Voici les réactions "à chaud" des participants.

Une équipe formidable, une journée superbe, de l'eau à bonne température, du courage et il en fallait ! Un retour plus que parfait.

Merci à tous

Monique

C'était génial et tout le groupe aussi.

Pascal

C'était génial ! J'ai adoré partager ce moment tous ensemble ! Super

Andréa

Super, super.

Diégo

C'était super avec de fortes sensations.

Elodie

Super.

Jaufret

C'était génial !! On a passé un super moment tous ensemble.

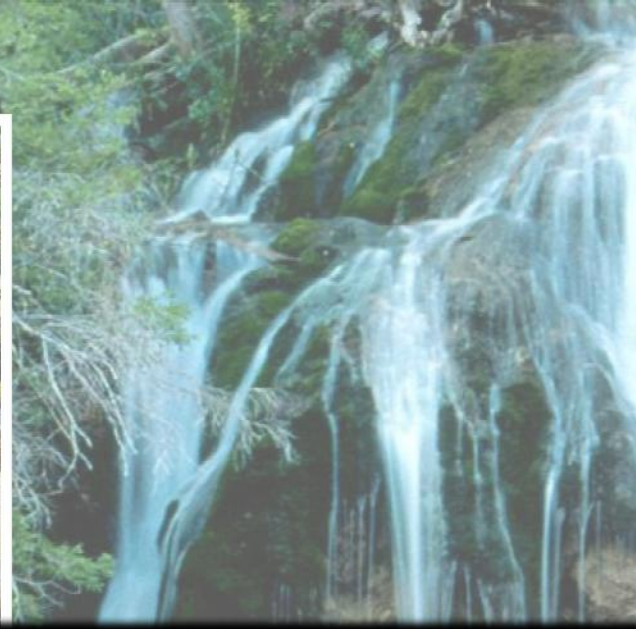
Charles

C'était génial ! On s'est tous bien amusés ensemble.

Hugo

C'était super ! Une activité au top où l'on passe un moment super !

Laura



D'excellentes sensations. Merci pour tout !

Théo

Excellent après-midi avec de "superbes" combinaisons pingouin. Sinon beaucoup de sensations et plus de peur que de mal.

(P.S. L'eau est froide.)



Morgane

C'était vraiment sympa, on a pu partager de bons moments ensemble.

A refaire !

Mathieu

C'était top. J'espère absolument le refaire l'année prochaine et les suivantes.

Clément

Une superbe journée passée avec tout le monde. Une bonne occasion de rassembler le groupe. A refaire !

Antoine

Vraiment à refaire ! Une journée parfaite. Une bonne occasion de rassembler tout le monde. Merci !

Guillaume

Difficile d'avoir une réaction à chaud dans une eau aussi froide !

J'ai trouvé qu'il y avait une bonne ambiance, une superbe activité.

Merci.

Paul

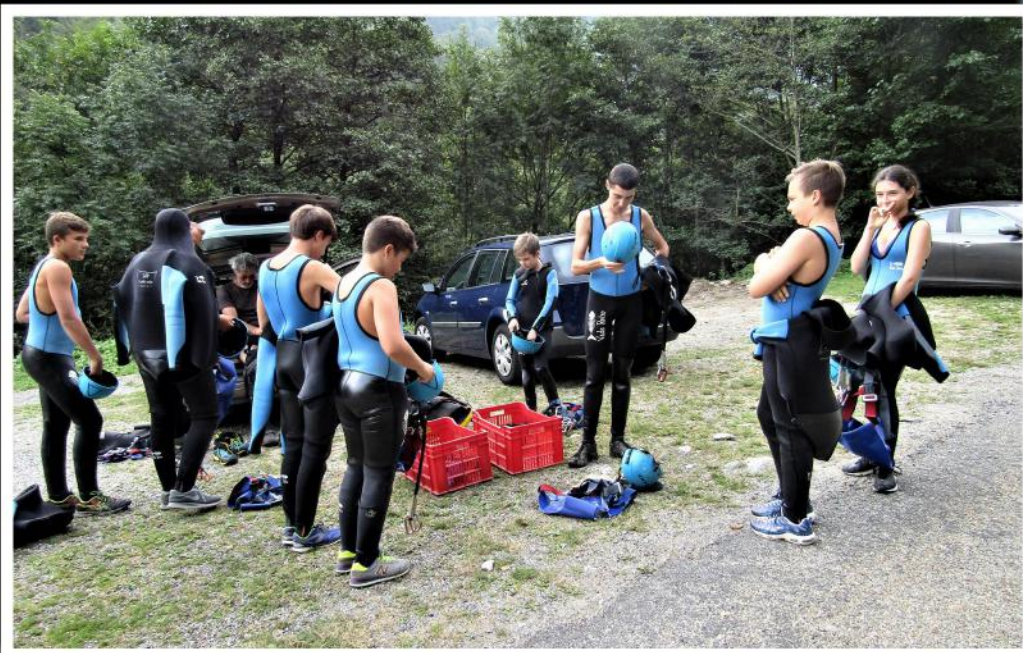
Il faisait froid, mais à Gestières on a le sang chaud !

Thomas P.

Même sous les nuages et dans l'eau froide nous nous sommes tous mouillés. Sauts, rappels, tout cela était génial.

Merci Gestières.

Killian



A Gestès, on aime le froid, donc s'il fait beau temps, tout le monde part se rafraîchir au canyoning.

Thomas V.

Il faisait froid mais c'était trop génial. Merci.

Guilhem

Il faisait froid, les combinaisons étaient vraiment très sexy mais c'était génial !!! Merci Gestès !

Marine

C'était génial, même si avec les combinaisons le ridicule était présent. Merci Gestès. A refaire !

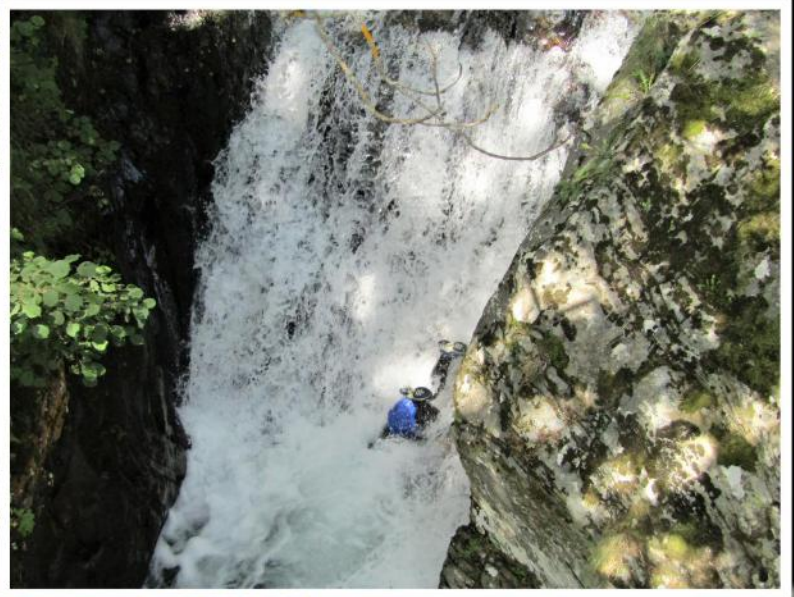
Evan

Une activité vraiment top. Merci Gestès !

Baptiste



Une vidéo de la journée se trouve sur le site www.gesties-balgeso.fr



Le Jeu du 31

Oh oui vous, vous saviez que les grottes de Niaux avaient été classées monument historique en 1931, et que la France avait accueilli cinq fois les jeux olympiques. Et oui voilà le genre de question que le Jeu du 31 a proposé cette année devant une cinquantaine de personnes réparties en huit équipes, jeunes et vieux ,petits et grands, garçons et filles présents je les remercie après une journée sportive de canyoning fatigués et fourbus mais heureux d'apprendre lors de cette trêve estivale.

Quand je vous dit qu'à Gestières, l'été, on s'instruit, allez BRAVO à l'équipe de Nadine qui a remporté le challenge 2017 et qui remettra son titre en jeu l'année prochaine.

Vive les mamies !!!





Samedi
19 août



Cérémonie au
Monument aux Morts

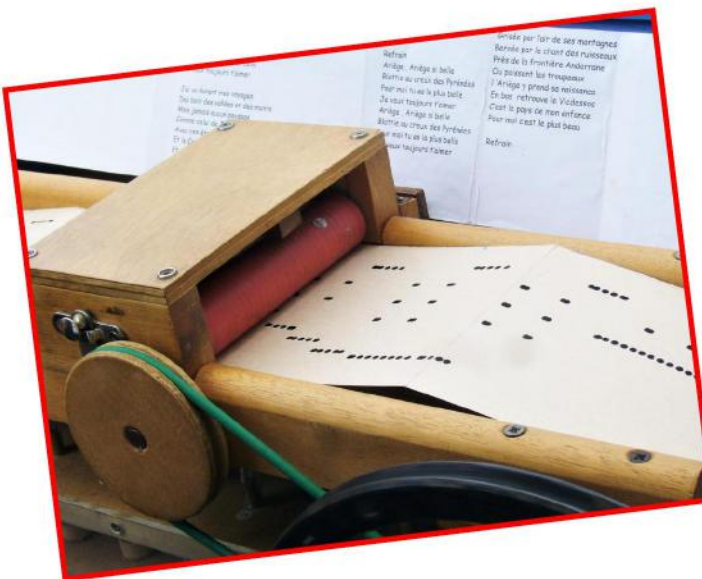
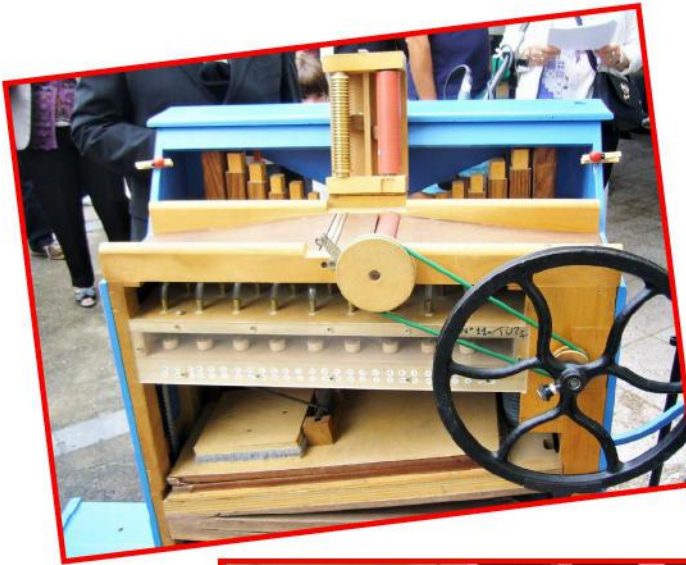


A Gesthès



ou chante









Programme provisoire de l'été 2018

Juin Concert

Juillet Soirée Grillades

13-18 Août Fête :

Concours de Pétanque

Concours de Belote

Repas et bal

Messe et Dépôt de Gerbe

Apéritif

Appel à candidature au Conseil d'Administration.

Conformément aux nouveaux statuts votés à l'Assemblée Générale du 13 août 2017, le Conseil d'Administration de l'association sera renouvelé lors de l'Assemblée Générale de 2018. Les adhérents qui souhaitent faire acte de candidature sont invités à le faire par écrit avant le 31 juillet 2018 à l'adresse ci-dessous.

Balgéso, les Amis de Gestières

Mairie

09220 Gestières